

Sécurité routière en voiturette

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Tous les travailleurs handicapés d'ESAT concernés par la problématique.

Durée

2 jours

Organisme de formation

➡ AFP Conseil

Lieux & dates

➡ Groupe 1

Calais

Les 23 & 24 avr. 2019

➡ Groupe 2

Abbeville

Les 25 & 26 avr. 2019

➡ Groupe 3

Lille

Les 3 & 4 juin 2019

➡ Groupe 4

Lens

Les 5 & 6 juin 2019

➡ Groupe 5

Maubeuge

Les 9 & 10 sep. 2019

➡ Groupe 6

Péronne

Les 11 & 12 sep. 2019

➡ Groupe 7

Beauvais

Les 7 & 8 oct. 2019

➡ Groupe 8

Soissons

Les 9 & 10 oct. 2019

Interlocuteur Opco Santé

ANTUNES Marie-Laure

marie-laure.antunes@unifaf.fr

03 28 82 01 04

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier. Savoir être conducteur en voiturette et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie. Ce besoin d'autonomie se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement.

Ainsi les professionnels d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route dans le même temps où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail.

Les travailleurs handicapés d'ESAT se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Quelque soit le mode de déplacement, il existe des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres. Par ailleurs, pour être davantage autonomes dans leurs déplacements, il leur faut connaître certaines règles, techniques et astuces.

Quel que soit le mode de transport choisi par le travailleur handicapé et selon ses capacités, il devra acquérir un minimum de savoir pour se déplacer sans risque en tant qu'usager de la route.

L'environnement routier est devenu un espace social qu'il faut savoir utiliser et partager tout en mettant en œuvre des stratégies permettant de ne pas se trouver en situation à risques.

Objectifs

- ➡ Connaître les différentes signalisations de base spécifiques en voiturette
- ➡ Pouvoir se déplacer en voiturette en toute sécurité et en respectant les règles du Code de la route
- ➡ Se repérer sur un plan, savoir rechercher un itinéraire (utilisation des outils informatiques)
- ➡ Identifier les risques lors des déplacements : Que faire en cas d'accident ? ➡ Que faire quand on est perdu ou en cas de situation inattendue (panne, intempéries ...)

- ➡ Connaître les risques routiers, comprendre leurs conséquences, les prévenir
- ➡ Connaître les règles fondamentales de la sécurité routière

La difficulté en lecture / écriture des travailleurs handicapés sera pris en compte.

Prérequis

- ➡ Etre né avant 1988 (ou posséder le BSR ou permis AM si né après 1988)
- ➡ Travailler dans un ESAT

Contenu

Jour 1 :

- Connaître et identifier la signalisation
- Connaître la réglementation et les règles de priorité
- Mise en pratique sur simulateur de conduite

Jour 2 :

- Mise en pratique sur simulateur de conduite
 - Connaître les substances modifiant le comportement, leurs effets et les risques (alcool, drogues et médicaments)
- Atelier pratique : Angles morts, manœuvres et stationnement

A savoir

Tous les supports, y compris les convocations de stage, à destination des travailleurs seront écrits en facile à lire et à écrire.